

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**TERMES DE REFERENCE DES ATELIERS NATIONAUX SUR LA TRANSITION
NUMERIQUE DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA**

Termes de référence

I – CONTEXTE

La recommandation GE 06 de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) demande à tous les pays de passer de l'analogique au numérique pour la radiodiffusion d'ici à 2015. Cette transition, qui est avant tout une opération technique, comporte des aspects réglementaire, juridique, social et surtout économique.

Pour appuyer les Etats membres dans la conduite de cette transition numérique, la Commission de l'UEMOA a élaboré un programme d'accompagnement qui comporte deux volets, à savoir l'adoption des textes réglementaires et l'élaboration d'une feuille régionale de la transition numérique d'une part, et l'appui direct aux Etats membres d'autre part.

Dans le cadre de l'adoption des textes règlementaires, un atelier régional a été organisé à Cotonou du 2 au 4 juillet 2012 pour les Experts des Etats membres. Cet atelier a permis de proposer les normes de compression et de diffusion numériques à l'attention des Ministres en charge de la Communication, des Télécommunications et des TIC et d'élaborer une feuille de route communautaire pour la transition numérique.

Le 6 novembre 2012, les propositions de normes ainsi que la feuille de route ont été entérinées par les Ministres en charge de la Communication, des Télécommunications et des TIC. Ces derniers ont, par ailleurs, fait des recommandations et demandé à la Commission de l'UEMOA de prendre des textes communautaires pour confirmer ce choix.

Cette réunion ministérielle clôture le premier volet du programme de transition numérique et ouvre la voie au deuxième volet du programme. Ce deuxième volet comprend l'organisation d'ateliers nationaux dans les Etats membres.

II - OBJECTIFS DES ATELIERS NATIONAUX

L'objectif des ateliers nationaux est d'informer tous les acteurs de la transition au plan national :

- des enjeux de la transition numérique ;
- des décisions prises au niveau régional ;
- de la vision de la Commission de l'UEMOA de la transition numérique ;
- des dispositions à prendre, en direction des populations, pour une transition numérique réussie.

Les ateliers nationaux seront, par ailleurs, l'occasion d'un lancement grand public des activités entrant dans le cadre du processus de transition numérique.

III - LIEU ET DATE DE L'ATELIER

Compte tenu du retard pris par les Etats membres dans ce processus, il est proposé que les ateliers nationaux se tiennent dans les huit Etats membres, avant la fin du premier semestre de 2013.

IV- PARTICIPANTS

Les participants aux ateliers nationaux de transition numérique sont les acteurs impliqués, à différents stades, dans le processus de transition venant des différents services publics et privés.

Des personnes ressources et des partenaires au développement travaillant sur la question de la transition numérique pourraient être également invités à la réunion.

V- DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux des ateliers se dérouleront en séance plénière sur deux jours, sous forme de présentations suivies de discussions.

La première journée sera consacrée à la cérémonie d'ouverture et des présentations faites par la Commission de l'UEMOA et les Experts des Comités Nationaux de Transition Numérique.

La deuxième journée sera dédiée aux présentations des Comités Nationaux et à la rédaction du rapport et aux recommandations à l'attention des autorités nationales.

VI - DOCUMENTS DE TRAVAIL

Les documents de travail sont les suivants :

- Programme de transition numérique de la Commission de l'UEMOA ;
- Accord GE 06 sur la transition numérique,
- Rapport de l'atelier des Experts de Cotonou tenu du 2 au 4 juillet 2012 ;
- Communiqué final de la réunion des Ministres en charge de la Communication, des Télécommunications et des TIC tenue le 6 novembre 2012 à Ouagadougou.

VII - RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu des ateliers nationaux, l'appropriation, par les participants nationaux, des conclusions de la réunion des Experts et celle des Ministres.

Par ailleurs, il est attendu que les participants formulent des recommandations à l'attention des Autorités nationales.

VIII - FINANCEMENT DE LA REUNION

Les ateliers nationaux sont organisés par la Commission de l'UEMOA, en collaboration avec les Gouvernements des Etats membres et en particulier avec les Comités Nationaux de Transition Numérique. Ils sont financés sur le budget exercice 2013 de la Commission de l'UEMOA.